



Une séance de découverte
vous est offerte !



Modalité pour une 1^{ère} d'inscription pour la saison 2019

Pièces à fournir :

- ↪ La fiche d'inscription
- ↪ 1 certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Aviron Indoor et de l'AviFit.
- ↪ Le règlement de l'adhésion de 35€ + Le règlement du forfait-séance choisi : 10 séances pour 50 €
(Licence prise auprès de la FFA qui permet **une pratique exclusive de l'aviron indoor** au CYRC)

Une Assurance complémentaire facultative, est proposée en option par la MAIF, elle permet de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.
(Les imprimés et les informations sont à votre disposition au club).

Les Horaires des séances AviFit au CYRC :

Merci de cocher la ou les cases correspondantes aux créneaux où vous seriez susceptible de venir le plus souvent :

- Le mardi de 12h15 à 13h15 (début de la séance au plus tard à 12h30)
- Le mardi de 18h15 à 19h15 (début de la séance au plus tard à 18h30)
- Le mardi de 19h20 à 20h20 (début de la séance au plus tard à 19h30)
- Le jeudi de 12h15 à 13h15 (début de la séance au plus tard à 12h30)
- Le jeudi de 19h00 à 20h00 (début de la séance au plus tard à 19h15)

**Les séances sont accessibles à 10
personnes maximum !**

Les inscriptions aux séances pourront se faire d'une séance à l'autre ou au maximum 24h avant, en envoyant un mail à avironcognac@wanadoo.fr